

ENTRÉE EN 2<sup>ème</sup> ANNÉE DE BTS

ANNÉE SCOLAIRE 2017/2018

Vous êtes admis(e) en 2<sup>ème</sup> année de BTS,

Commerce International CI1

Banque MB1

au Lycée Albert Schweitzer du Raincy à partir de la rentrée scolaire 2017.

Votre inscription ne sera définitive qu'après votre passage au lycée selon le calendrier suivant :

Classes	Dates d'inscriptions	Horaires
BTS CI2	Lundi 10/07/2017	9h00-10h00
BTS MB2	Lundi 10/07/2017	10h00-11h00

muni(e) **OBLIGATOIREMENT** des pièces énumérées --> **Vous pouvez cocher la fiche suivante**

**Documents à remplir:**

- La fiche d'inscription en 2<sup>ème</sup> année
- La fiche de choix des langues vivantes
- La fiche d'urgence pour l'infirmerie (si changement de renseignements)
- La fiche de renseignements médicaux uniquement en cas de troubles de la santé
- La fiche d'inscription à la Sécurité sociale

**Document à fournir:**

- Un exéat délivré par votre précédent établissement scolaire (sauf si vous étiez déjà élève au Lycée Schweitzer)
- 1 Photographies d'identité (indiquer les nom, prénom et classe au verso) .
- Un chèque de 40 euros (indiquer les nom, prénom et classe au verso), établi à l'ordre de l'agent comptable du lycée Schweitzer, représentant une participation volontaire aux frais de reprographie.
- un R.I.B (pour vos remboursements de sécurité sociale)
- si vous l'avez l'attestation provisoire de bourse année 2017-2018 (noter dessus votre classe)

**Pour s'inscrire à la restauration scolaire (inscription facultative)**

- La fiche intendance
- 1 Attestation du quotient familial ( à demander à votre CAF ou à éditer <http://www.iledefrance.fr/calculette-quotient-familial>)
- 1 Chèque de 86 euros
- 1 RIB (pour remboursement en cas de non utilisation de votre crédit pré payé)

**AUCUNE INSCRIPTION PAR COURRIER NE SERA ACCEPTÉE**

Pour information :

- Lors de votre premier emprunt au CDI, il vous sera demandé la somme de 60 €, correspondant à la valeur de remplacement de 4 livres (Chèque non encaissé en cas de retour des ouvrages dans les délais prévus.)
- Lors de votre inscription il vous est demandé de fournir une adresse de résidence en région parisienne.
- **Attention : tout étudiant boursier se verra soumis à plusieurs contrôles d'assiduité au cours de sa scolarité en BTS lesquels contrôles pourront entraîner le cas échéant la suspension du versement de la bourse durant un à plusieurs mois.**

(\*)participation volontaire ouvrant droit aux photocopiés